



Mars 2024, Blois

Communiqué de Presse

Les AMAP de Centre-Val de Loire se mobilisent avec leurs paysan.nes !

*AMAP = Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Pourquoi cette mobilisation ?

En 2023 et début 2024, nous avons participé ou été témoins des manifestations et du mouvement de contestation lancé par les agriculteurs de tous horizons. Avec nos partenaires alliés d'InPACT Centre et structures associatives qui défendent l'Agriculture Biologique, du Mouvement de l'Économie Solidaire, et organisations citoyennes et d'éducation populaire, **nous n'avons pas été indifférent.e.s à ces nombreux messages venant des paysans, des syndicats agricoles et des décideurs politiques.** Du combat contre des pratiques agricoles intensives et un marché mondialisé qui nuisent à la biodiversité d'une part et contribuent à renforcer le modèle agro-industriel, à l'appauvrissement des paysan.nes : les raisons de lutte ne manquent pas ! Pour résumer, **d'un côté des paysan.nes qui ne peuvent vivre de leur travail et de l'autre des personnes qui ne peuvent acheter des aliments sains produits dans le respect des sols, eaux, etc.** Pourtant les seules réponses du gouvernement ont été : maintien des pesticides et la signature de nouveaux accords de libre échanges, fragilisant encore un peu plus notre souveraineté alimentaire.

Pour rappel : la souveraineté alimentaire est présentée comme **un DROIT INTERNATIONAL** qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un **EFFET NEGATIF sur les populations d'autres pays.** Elle se construit à l'origine dans l'objectif de permettre le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. **La souveraineté alimentaire est donc une rupture par rapport à l'organisation des marchés agricoles mise en œuvre par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).** Une définition antinomique à celle que tente de faire passer le gouvernement aujourd'hui, soutenant une surproduction pour inonder les marchés internationaux.

L'agriculture et l'alimentation sont l'affaire de tous, nous ne pouvons pas laisser les paysan.nes porter seuls les chocs climatiques et économiques. Soyons solidaires, entrons dans le débat et faisons entendre nos convictions !

Quelle est la proposition des AMAP ?

Avec les AMAP, nous revendiquons un autre modèle de consommation où la relation humaine est au cœur de notre fonctionnement. Choisir d'être en AMAP, c'est s'éloigner du modèle productiviste, du profit, du gaspillage. Au-delà de la richesse des relations interpersonnelles entre paysan.nes et mangeur.ses, c'est choisir que **les paysan.nes puissent vivre de leur travail et les citoyen.nes puissent se réapproprier leur alimentation.** C'est faire le choix de contrats d'engagements solidaires, basés sur la confiance et la transparence. C'est pourquoi nous prôtons le modèle de la **VENTE DIRECTE**, où les producteur.ices et mangeur.ses choisissent ensemble les produits et les méthodes de productions qui seront rémunérés à leur juste valeur.

Pour les AMAP, il ne fait aucun doute qu'il **faut une accessibilité au foncier plus facile pour les porteur.ses de projet à l'installation agricole**, un foncier qui permette d'abord une production alimentaire pour les humains, locale et avec pour horizon les fondamentaux de l'agriculture biologique ! Il faut aussi que cette alimentation soit suffisante et accessible à toutes et à tous quels que soient les ressources ! **Nous voulons des fermes à taille humaine et une alimentation de qualité. ET VOUS ?**



En 2020, la France métropolitaine compte 389 800 exploitations agricoles, soit environ 100 000 de moins qu'en 2010 lors du dernier recensement (*Source Agreste*). La taille des exploitations continue d'augmenter. Le nombre d'élevages se réduit plus fortement que celui des exploitations à dominante végétale. Les salariés permanents non familiaux assurent une part plus importante du travail agricole ce qui est associé à la croissance du modèle intensif et industriel, au détriment, des sols, des ressources, de la qualité des produits et de nos santés.

Qu'est-ce que le Réseau des AMAP en Centre-Val de Loire ?

Ce sont plus de 100 AMAP avec environ 3000 mangeurs.ses et 300 fermes qui font vivre le modèle AMAP en Centre-Val de Loire. Partout où les citoyens sont conscients des enjeux économiques, sociaux, environnementaux des AMAP continuent de se créer. Pour en savoir plus sur le mouvement, nous vous invitons à aller faire un tour sur notre site internet : <https://amap-cvl.fr/>

Nous sommes un réseau de bénévoles qui agissent sur toute la région ! Nous vous invitons à venir faire un reportage et/ou des interviews lors de notre rencontre régionale (Assemblée Générale) ouverte à toutes et à tous **le Samedi 23 mars 2024, au Domaine de la Porte Dorée à Cheverny**. Une cinquantaine de paysan-nes et citoyen-nes en AMAP du Réseau sont attendus !

Comment agit le Réseau des AMAP CVL ?

Nous, le Réseau des AMAP en Centre-Val de Loire, nous nous investissons pour un plaidoyer à l'échelle locale et régionale pour le maintien d'une agriculture paysanne, pour la mise en place d'initiatives en faveur de l'accessibilité alimentaire et pour le renouvellement des générations agricoles au travers de nos groupes de travail et nos commissions bénévoles.

Rejoignez le mouvement ! Rejoignez une AMAP près de chez vous : <https://amap-cvl.fr/>

Le Conseil d'Administration du Réseau des AMAP en Centre Val de Loire

Contacts presse :

Général : Célia DAUCHIER - amap.cvl@gmail.com – 06 67 00 13 09

Pour le Cher : Danie Rozier West - amapdupaysfort18@gmail.com - 07 68 05 62 4

Pour l'Eure-et-Loir : Françoise Trubert - francoise.trubert@gmail.com - 06 18 17 79 24

Pour l'Indre-et-Loire : Bernard Schmitt - berna.schmitt@gmail.com - 07 77 76 79 64

Pour le Loir-et-Cher : Léo Bernard - leo.bernard123@gmail.com - 07 86 12 13 12

Pour l'Indre : Mathilde Petitpez - mathilde.petitpez@gmail.com - 06 32 38 83 41

Pour le Loiret : Clarisse Cazeaudumec - ccazeaudumec@laposte.net - 06 74 43 70 23